

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 14

Votants 16

**N° D016_2025 Convention de mise à
disposition d'un terrain pour Montgolfières du
Mont Blanc**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze février,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 6 février 2025

A été nommé secrétaire de séance : Franck MARTIGNIERE

Présents (14) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, DUCRET Marie-Claire, WIART Florine, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie (arrivée à 20h12)

Absent (1) : VEZIN Pascale

Excusés (3) : COLIN Benoît

CHEVALLAY Patrice pouvoir à Christophe TRINCAT,

WAGNER Jean-Pierre pouvoir Marie-Françoise PAUTHIER

Votants (16)

La société Montgolfières du Mont Blanc a sollicité la mairie afin que celle-ci mette à disposition un terrain pour les décollages de Montgolfières à raison de 5 à 10 décollages par an. Il est nécessaire d'avoir une surface de 40 x 40 m.

Monsieur le Maire propose le terrain situé proche des tables du tennis ou la partie EST du stade de foot (parcelle AD 0016). Une redevance annuelle est fixée à 200 € HT.

Le conseil s'interroge sur la frayeur que pourrait occasionner le bruit de la montgolfière pour les bovins ou autres animaux présents dans les pâtures alentours.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de terrain avec la société Montgolfières du Mont Blanc.

Au registre sont les signatures

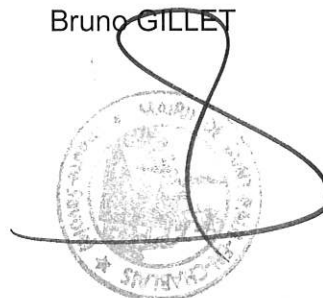
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 20/02/2025

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le



ID : 074-217402494-20250212-D016_2025-DE